INFOCOMMUNE
DEC. 2011
N°103

Saint-Léger en Gaume





Invitation cordiale à toutes et à tous le 17 décembre à 18h30

- **Inauguration de la Placette de Convivialité**
- **Soirée «Où Crèche Saint-Léger ?»**

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







Coq de Cristal

ROLAND DROPSY

Rue du 5 septembre 30 - 6747 Saint-Léger

Tél.: 063 45 73 00 • Fax: 063 41 26 72

traiteur-dropsy.be

traiteur.dropsy@proximedia.be

BOUCHERIE • CHARCUTERIE • TRAITEUR

Chaufalux

CHAUFFAGE - SANITAIRE

063 - 45 76 38

www.chaufalux.be

Rue Léon Colleaux, 11 B-6762 Saint-Mard

INSTALLATION, ENTRETIEN, DEPANNAGE 7J/7

ECO-PLAFONNAGE

Plafonnage * Argile et chaux * Crépis * Isolation

Robert Fery

Rue Edouard Ned, 18B
6747 Châtillon

GSM : 0475/25 65 29

Tél/Fax : 063/433 811

ecoplafonnage@yahoo.fr

www.eco-plafonnage.com

COIFFURE Création

Fabiola Weiler
Spécialiste du cheveu et du cuir chevelu

Dames - Hommes
Enfants

Nous allons vous chercher et nous vous ramenons si vous le souhaitez lors de la prise de RDV.
+ Service à domicile

du mardi au vendredi de 8h30 à 18h non stop
le samedi de 8h30 à 16h non stop
+ horaires spéciaux sur rendez-vous

063 21 76 41
0478 81 50 72
Rue du Pachy, 1
6747 CHATILLON

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par :
sprl REGIFO Editions
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au
071/74.01.37
Fax 071/71.15.76

www.regifo.be

Votre délégué en communication,
Mr Roland CROSSET
Tél : 087/26 78 86
se fera un plaisir de vous rencontrer.

e-mail : info@regifo.be

SPRL LEONARD M. & FILS

Crépis - Peintures façades - Carrelage - Plâtrage
Isolation extérieure - Crépis sur maison ossature bois

Mr LEONARD André

Rue Lenclos, 89 - 6740 ETALLE

Tél. : 063 / 45 64 08
Gsm. : 0494 / 72 64 22
Fax. : 063 / 45 57 16
E-mail : leonard.andre@skynet.be
N° entreprise : 0439.921.526

Regifo Edition

Nous recherchons des

délégués commerciaux

indépendants (H/F)

Contact : sprl Regifo Editions Tél : 071/74 01 37 info@regifo.be de 8h30 à 17h30

Table des matières

Le mot du Bourgmestre ____ 3

Vie communale ____ 3
Heures d'ouverture de la Maison Communale ____ 3
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif ____ 4
Lotissement des Forgettes
Visite du Gouverneur de la Province ____ 4

Environnement ____ 4
Distribution gratuite de sacs biodégradables et de sacs « fraction résiduelle » ____ 4
Collecte des papiers-cartons à domicile ____ 5
Collecte des déchets ____ 5
Rivières et agriculture ____ 6

Vie sociale ____ 7
Période hivernale : rappel ____ 6
Jardin partagé ____ 7
Prêts à 0 % pour travaux d'économie d'énergie ____ 7
Accueil assistance ____ 8

Vie culturelle ____ 8
Commémoration de l'armistice ____ 8
Goûter des aînés ____ 10
Maisons et façades fleuries ____ 9
Concours de photos « Ma maison communale » : le verdict ! ____ 12

Petite enfance, jeunesse et enseignement ____ 15
Journée pédagogique ____ 15
Marché de Noël de l'école communale de Meix-le-Tige ____ 15
Marché de Noël de l'école libre ____ 18

Vie sportive ____ 13
Je cours pour ma forme ____ 13
Tennis de table de Châtillon ____ 13
Volley Club Stabulois ____ 14

Nos joies, nos peines ____ 18

Chronique léodégarienne ____ 19

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Sans vouloir sombrer dans le défaitisme, le moins que l'on puisse dire, c'est que la crise mondiale ne semble pas vouloir s'atténuer… 2008, crise financière bancaire… 2011, crise financière des États….

Pour les communes, c'est la banque Dexia et la mise en liquidation du Holding Communal qui créent des soucis.

Je vous en fais un bref historique :

Le Holding Communal a comme origine le Crédit Communal. Il est créé en 1860 en tant qu'institution spécialisée dans le financement des investissements des pouvoirs locaux. Pouvoirs locaux qui, emprunteurs, réservaient 5 % du montant emprunté à la formation du capital du Crédit Communal et recevaient en échange des actions de la société.
En 1983 et en 1993, il y eu une augmentation de capital par l'émission de nouvelles actions.
En 1996 est arrivée Dexia… avec la création de ce fameux Holding Communal. Il reprenait la participation des Communes et Provinces dans la banque et donc l'actionnariat était à son tour constitué comme celui du Crédit Communal.

La mise en bourse de Dexia nous a tout de même apporté un montant total de dividendes de 398.445,69 € depuis 1997. Soit en moyenne 28.460,43 € par an, et ce pendant 14 ans.

La crise des subprimes et les investissements dans des dettes souveraines, tel que celles de la Grèce et de l'Espagne sont venus à bout de Dexia et donc, par la force des choses du Holding Communal…

**C'est ainsi qu'au niveau du bilan, 151.981,49 € de participation dans le Holding vont très probablement passer en perte, effet négatif sur nos avoirs, pas sur notre budget. L'impact sur notre budget est la non-perception des dividendes.
Ils représentaient 0,20 % de nos recettes en 2010.**

Malgré cela, notre bonne santé financière nous permet de voir l'avenir avec confiance.

En une petite vingtaine d'années, notre indépendance financière, c'est-à-dire la capacité financière pour la commune à rembourser ses créanciers à l'aide de ses fonds propres, est passée de 85 à 94 %. Et dans le même temps, notre degré d'endettement a diminué de 9 %. Nous passons de 15 à 6 %.

Nos taxes, et le prix de notre eau sont parmi les moins élevés de Wallonie. Il vous suffit de lire les journaux.

Pour la première fois, la facture que l'AIVE envoie à notre commune pour le ramassage de nos immondices a légèrement diminué.

En 2011, nous avons réalisé de nombreux travaux dans nos trois villages, notamment au niveau du logement et des écoles. Nous ne serons pas en reste l'an prochain, puisque plusieurs chantiers sont déjà sur les rails.

Un des grands défis pour les prochaines années sera la maîtrise de nos dépenses d'énergie. Elle représente un pourcentage non négligeable de nos dépenses ordinaires. Nous en reparlerons.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 17 décembre à 18h30 pour la soirée ''Où Crèche Saint-Léger''. Nous inaugurerons la Placette de Convivialité et nous partagerons ensemble le verre de l'amitié.



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H
LUNDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
MARDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
MERCREDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
JEUDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
VENDREDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
SAMEDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT						
DIMANCHE										

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19 - B-6747 SAINT-LEGER

Tél : +32 (0)63 / 23.92.94
Fax : +32 (0)63 / 23.95.82

www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Les réservations seront faites auprès de Madame Katleen SOBLET, secrétaire de l'ASBL centre sportif et culturel de St-Léger et employée communale :
en journée, de 12h30 à 16h30, du lundi au vendredi,

- par téléphone au 063/58.99.28
- par mail : katleen.soblet@publilink.be.

Vous pouvez également contacter l'Administration communale au n° 063/23.92.94.

Visite du Gouverneur de la Province

11 octobre 2011
visite de monsieur le gouverneur de la province de Luxembourg aux centres publics d'action sociale de Saint-Léger et de Musson

Dans le cadre de sa visite à l'ensemble des CPAS de la Province, Monsieur CAPRASSE, Gouverneur de la Province de Luxembourg, nous a honorés de sa présence pour une journée d'échanges et de visites. Il a pu dans un premier temps s'entretenir avec les membres du personnel du CPAS et ensuite découvrir la crèche « Pas à Pas » et l'Espace Public Numérique.



Monsieur le Gouverneur s'est montré très intéressé par nos actions et a remercié l'ensemble des employés pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Lotissement des Forgettes

Les aménagements de voirie du lotissement communal sont terminés.

17 terrains ont déjà été attribués. 15 sont encore libres.







Distribution gratuite de sacs biodégradables et de sacs « fraction résiduelle »

Le samedi 14 janvier 2012

Où ?	À quelle heure ?
SAINT-LEGER Ateliers communaux	Samedi : 8h30 à 12h00
CHATILLON Salle communale	Samedi : 9h00 à 12h00
MEIX-LE-TIGE École primaire	Samedi : 9h00 à 12h00

Lors de ces permanences, chaque ménage devra retirer **gratuitement** des sacs biodégradables et des sacs « fraction résiduelle » dont le nombre varie en fonction de la composition du ménage. Pour ce faire, munissez-vous de votre carte d'identité.
Si vous ne pouvez vous rendre à cette distribution, vous avez la possibilité de donner une procuration à un tiers pour que celui-ci enlève vos sacs, soit à la permanence détaillée ci-dessus, soit à l'Administration communale.

Nous insistons pour que TOUS LES MÉNAGES retirent ou fassent retirer leurs sacs lors des permanences du 14.01.2012.

Collecte des papiers et cartons à domicile

Merci aux bénévoles issus des associations de parents et comités scolaires qui, tous les deux mois, sillonnent les rues de nos villages afin de collecter papiers et cartons.

Dates des collectes

Samedi 18 février 2012
Samedi 21 avril 2012
Samedi 16 juin 2012
Samedi 08 septembre 2012
Samedi 20 octobre 2012
Samedi 15 décembre 2012

Pour Rappel, sont acceptés :
- Vieux journaux
- Sacs en papier
- Publicités
- Caisses en carton dépliées
- Cartonnettes d'emballage.

Placez vos papiers et cartons dans des sacs en papier ou des cartons sans plastique ni ficelles.

Collecte des déchets

À Saint-Léger sommes-nous de bons trieurs ?

Coup d'œil sur les quantités de déchets produites en 2010 dans notre commune

De plus en plus de déchets sont valorisés



Quantités de déchets produites dans notre commune en fonction du type de traitement qui leur est réservé.

Fait marquant entre 2009 et 2010 : une diminution importante des déchets enfouis en CET.
Cela s'explique par le fait que, depuis 2010, les déchets résiduels et les encombrants sont transformés en grande partie en un combustible de substitution qui est valorisé sous forme d'électricité et de chaleur.
Si pour notre part, nous développons des filières de gestion des déchets toujours plus performantes, c'est grâce à vous et votre tri qu'elles fonctionnent.

Évolution des quantités

Déchet	Quantité produite par équivalent habitant en 2010	Évolution 2009 - 2010	Remarques
	95,94	- 1 %	Globalement, la situation est positive à Saint-Léger en 2010. La qualité des déchets résiduels pourrait cependant être améliorée moyennant quelques efforts de tri supplémentaires. Les papiers-cartons collectés au parc à conteneurs connaissent un diminution sensible entre 2009 et 2010.
	44,70	- 3 %	
	12,13	0 %	
	83,26	- 12 %	

Une question ?

N'hésitez à pas contacter votre conseiller(ère) en environnement :
Arnaud Leijdeckers
tél : 063/42 00 43

courriel : arnaud.leijdeckers@idelux-aive.be

AIVE
www.aive.be

Si vous êtes dans l'impossibilité de fréquenter l'un des 52 parcs à conteneurs proche de chez vous, contactez le conseiller en environnement en charge de votre commune. Il pourra vous renseigner sur les possibilités qui s'offrent à vous pour vous aider à trier.

Vous pouvez contacter :

Monique JACOB, Échevine de l'environnement :
0471/ 83.15.13 – momojacob59@gmail.com

Monsieur Didier DEPIENNE, Chef des travaux :
0474/93 93 73 – didier.depienne@publilink.be

L'Administration communale :
063/23 92 94 – commune.saint-leger@publilink.be



Période hivernale : rappel

À l'approche de l'hiver et des probables chutes de neige à venir, il nous semble utile de rappeler quelques règles de bon sens reprises au règlement général de police.

…/…

CHAPITRE II – De la sécurité et de la commodité de passage sur la voie publique

Section 6ème – Obligations en cas de gel ou de chute de neige

Article 2.6.1
Il est interdit sur la voie publique :
1. de verser ou de laisser s'écouler de l'eau par temps de gel ;
2. d'établir des glissoires ;
3. de déposer de la neige ou de la glace en provenance des propriétés privées.

Article 2.6.2
Tant en cas de chute de neige que par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller sans délai à dégager sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe une voie suffisante pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité. La masse de neige ou de glace, après déblaiement, ne pourra être rassemblée sur les grilles d'égouts, ni sur les accotements, ni sur les voiries pouvant rendre difficile ou dangereuse la circulation des usagers. Cette obligation incombe à tous les riverains.

Article 2.6.3
Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent être enlevées dès qu'elles présentent un danger pour les passants.
En attendant leur enlèvement, le riverain doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers aux endroits exposés.

…/…

Section 9ème – Des trottoirs et accotements

Article 2.9.1
Les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état et prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers.

L'ensemble du Règlement Général de Police peut être consulté et téléchargé sur le site internet de la Commune : www.saint-leger.be, rubrique « Administration/Règlements communaux/Règlement Général de Police ».

Jardin partagé



Jardiner au "P'tit loucet"

Notre projet entre dans sa seconde phase avec, en plus de l'école de jardinage, la mise en place d'un jardin partagé dans la partie supérieure du terrain.

Il vous est possible d'obtenir gratuitement une parcelle individuelle (7 m x 4 m) afin d'y créer votre propre potager bio dans une ambiance collective et de partage d'expériences.

Les personnes désireuses d'obtenir une parcelle sont invitées à se manifester à la Bibliothèque **avant le 31 décembre 2011**.

Bibliothèque « À livre Ouvert »
Rue du Château, 19
6747 Saint-Léger
Tél. : 063 58 99 24
biblislg@publilink.be

Suivre les cours de jardinage

Vous rêvez d'un potager, mais vous ne savez pas par où commencer? Vous désirez apprendre les bases du potager bio ?

Nous vous proposons une série de 5 cours du soir et 4 ateliers pratiques de jardinage entre le 13 février et le 24 avril 2012.

Inscriptions à la bibliothèque avant le 31 janvier 2012.

Programme

Lundi 13 février	Le jardin en carré et le compost - Par Madame KROEMMER
Lundi 27 février	Vergers et arbres fruitiers - Par Luc KOEDINGER (La ferme sur l'îlot)
Lundi 19 mars	La rotation et l'association des cultures - Par Jean-Paul Laurent (Pépinières Laurent)
Lundi 02 avril	Les petits animaux au jardin - Par Monsieur GAILLY (Natagora)
Lundi 16 avril	Les plantes médicinales -Par Madame KROEMMER

Ateliers pratiques en journée

Samedi 18 février	Construction de nichoirs
Samedi 10 mars (de 9h00 à 12h00)	Pollinisation et auxiliaires au jardin Atelier nichoir pour insectes - Par M. ADAM, biologiste et spécialiste des abeilles.
Samedi 07 avril	Atelier semis
Samedi 24 avril	Atelier « lutte contre les ravageurs » - Par M. DOMKEN (Adalia)

CROIX-ROUGE de Belgique

URGENT

La Croix-Rouge cherche des volontaires pour accompagner des personnes isolées dans la région de Virton



En Belgique, **1** sénior **sur 10** n'a plus aucun contact social (famille, amis,…) et **1** personne **sur 7** vit seule. Pour ces personnes, le quotidien est parfois triste et compliqué. C'est pourquoi la Croix-Rouge propose un service gratuit pour les soutenir. Il permet à celles et ceux qui souffrent de la solitude de rencontrer nos volontaires, ponctuellement ou régulièrement, pour partager un moment à deux : bavarder autour d'une tasse de café, faire une promenade, organiser une activité en groupe ou un déplacement.

Ce projet prend son envol mais pour répondre aux besoins, la Croix-Rouge **recherche des volontaires** dans la région de Virton.

Pour devenir volontaire, il faut juste avoir un peu de temps à offrir et plus de 18 ans. La formation de 3 jours est prise en charge par la Croix-Rouge.

Personnes âgées	Personnes précarisées
Le maintien à domicile des personnes âgées est souvent encouragé par les pouvoirs publics car il couterait jusqu'à 2 fois moins cher à la collectivité que le séjour en maison de repos. Mais à domicile, la solitude est un élément qu'il ne faut pas négliger surtout quand la personne présente des problèmes de mobilité, facteur favorisant l'isolement. Au 1er janvier 2008, la Belgique comptait 1.800 000 personnes de plus de 65 ans soit **17%** de sa population. En 2050 les personnes de plus de 65 ans représenteront **32,5%** de la population.	Les personnes pauvres ou en situation de précarité sont, dans de nombreux domaines, bien plus exposées à l'isolement social. - **11%** de la population en risque de pauvreté ne peuvent compter sur l'aide de personne (voisin, ami, famille) (contre 4% pour le reste de la population) - **25,2%** n'ont pas les moyens financiers d'avoir un véhicule (contre 3%) - **16,8%** n'ont pas de contacts avec des amis (contre 7,9%) - **1** sénior **sur 4** vit sous le seuil de pauvreté

Les personnes socio-économiquement fragilisées risquent d'être plus isolées et de manquer de contacts sociaux de qualité. Il s'agit surtout des personnes âgées, des familles monoparentales, des personnes vivant seules, des personnes ayant des problèmes de santé chroniques ou un handicap.

La Croix-Rouge lutte contre l'isolement à domicile. Actuellement, environ 200 personnes bénéficient déjà d'un accompagnement à Bruxelles et en Wallonie. Mais les besoins sont grands et les volontaires manquent.



Contact : Maison Croix-Rouge Vire et Ton - 063/57.14.11 (lu – ma – je – ve : de 8h30 à 12h)
www.croix-rouge.be

Prêts à 0 % pour travaux d'économie d'énergie

Le FRCE (Fonds de Réduction du Coût global de l'Énergie

Dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques (nécessité de réduire les émissions de CO2) et sur base du constat de la diminution actuelle et à venir du pouvoir d'achat d'une large frange de la population, liée notamment à l'augmentation des prix des énergies fossiles (diminution des ressources et enjeux géopolitiques),il est urgent d'agir et de donner la possibilité à chacun à son niveau de diminuer ses consommations.

Deux possibilités sont proposées aux particuliers aujourd'hui :

- agir sur leurs comportements (sans investissement financier, économies potentielles de 10 à 30 %). Cela nécessite d'adopter de nouvelles pratiques à conserver dans le temps
- investir des sommes non négligeables dans des travaux tels que : isolation toiture et murs, châssis, chaudière, panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques… (économies potentielles de quelque 10 % à plus de 50 %). Cependant, cette dernière solution est liée étroitement à la capacité financière des ménages. Bien entendu, les primes et le crédit d'impôt (accessible à tous) sont des incitants positifs. Il n'en reste pas moins qu'il est toujours nécessaire d'avancer l'argent ou de rembourser des prêts à taux peu encourageants s'ils ont été contractés auprès d'institutions bancaires.

Le FRCE a donc vu le jour pour permettre effectivement à tout citoyen d'accéder à un prêt à concurrence de maximum 10.000 € à des conditions beaucoup plus favorables.
Ce prêt de 10.000 € maximum, remboursable en 5 ans maximum, s'adresse à tout citoyen, sans limite de revenus, dont l'habitation est située sur le territoire de certaines communes de la province, dont la vôtre.

Pour quels types de travaux ?

- Isolation de toitures, de murs, de sols, de plafonds de caves, de planchers de greniers
- Installation de châssis et vitrages basse émissivité
- Installation de systèmes de chauffage (chaudières haut rendement, condensation, pellets, pompes à chaleurs…)
- Amélioration de systèmes de chauffages (vannes thermostatiques, régulation…)
- Installation de panneaux photovoltaïques / chauffe-eau solaire
- Etc.

Un dispositif particulier de gestion des dossiers de prêt (suivi ESCO) est réservé aux personnes à faibles revenus qui introduisent une demande de financement. Dans ce cadre une équipe de professionnels prend en charge le suivi financier et technique des demandes, et collabore étroitement avec votre Cpas.

Pour tous renseignements complémentaires :
FRCE Luxembourg
Square Albert 1er, 1 6700 Arlon
063 221662
frce@province.luxembourg.be

Province de Luxembourg

frce

« Accueil Assistance »

« Accueil Assistance » et ma commune : un partenariat utile à l'approche de l'hiver !

À l'entrée de l'hiver, les maladies infantiles saisonnières refont leur apparition. En tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile : « Accueil Assistance ».

« Accueil Assistance », c'est un service professionnel qui propose trois métiers : la garde d'enfants malades à leur domicile, la veille d'enfants en milieu hospitalier et le remplacement de personnel en milieu d'accueil. Votre commune est partenaire ! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaître d'un coup de baguette magique la maladie de votre enfant, mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant toute votre absence.

La collaboration entre votre commune et « Accueil Assistance » vous facilite l'accès à ce service de proximité et de qualité. Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains. Merci ma commune !

Rien de plus facile pour faire appel au service : composez le 063/24.24.40-41 et vous recevrez toutes les informations que vous souhaitez obtenir. Vous pouvez aussi visiter le site de l'ASBL qui organise ce service : www.promemploi.be

« Accueil Assistance » s'ouvre à un nouveau métier : la garde à domicile d'enfants en situation de handicap

Un nouveau service a ouvert ses portes au sein d'« Accueil Assistance » depuis le 1er juillet 2009 : la garde à domicile d'enfants en situation de handicap.

Le projet « Accueil Assistance - Répit » veut offrir une bouffée d'oxygène à la fois à l'enfant en situation de handicap et aux aidants proches. Le projet a pour objectif de permettre à l'entourage familial de l'enfant porteur d'un handicap de s'octroyer des moments de répit par une prise en charge adaptée et à domicile de l'enfant handicapé. La famille doit fournir un document attestant du handicap de l'enfant. Une première visite est organisée au domicile familial pour écouter la demande, évaluer si le service peut y répondre et réaliser l'inscription. Un dossier enfant sera ouvert et contiendra toutes les informations utiles sur l'enfant et son environnement afin d'assurer une garde de qualité et dans des conditions de sécurité optimales.

- **Les tarifs horaires**

Pour les ménages faisant appel au service (pour de la garde d'enfant malade, de la veille d'enfant en milieu hospitalier ou de la garde d'enfant porteur de handicap), les tarifs sont calculés en fonction des revenus nets cumulés de ceux-ci. Comme votre commune est partenaire, vous ne payez pas le forfait frais de déplacement !

Revenus nets cumulés du ménage en €	**Tarif horaire en €**
De 0 à 1.000	1
De 1.000 à 1.500	1,50
De 1.500 à 2.000	2
De 2.000 à 2.500	2,5
De 2.500 à 3.000	2,80
De 3.000 à 3.500	3
De 3.500 à 4.000	3,20
À partir de 4.000	3,40
Forfait frais de déplacement	gratuit

Coordonnées du service :

« Accueil Assistance » - Promemploi ASBL
rue des Déportés, 140 - 6700 Arlon

Tél. : 063/24 24 40 Fax : 063/ 24 25 29
accueil.assistance@promemploi.be
www.promemploi.be

Avec le soutien de :

11 novembre 2011

Commémoration de l'armistice































Photos © MGO



Goûter des aînés















Maisons et façades fleuries

Cette année encore, le concours des maisons et façades fleuries a rencontré un beau succès. Merci aux participants qui rendent nos villages plus accueillants et encouragent les autres citoyens à embellir et fleurir leurs habitations. Le village de Saint Léger s'est classé 14e sur 64 participants au Challenge de la Fédération Touristique du Luxembourg Belge (FTLB). Nous pouvons être fiers de ce beau résultat.













Concours de photos « Ma maison communale » : le verdict !

(Extrait de « L'Avenir »)

Gros succès pour le concours « Ma Maison Communale » organisé par la société C'TOUTCOM, RTL.be, DEXIA et la FNAC, proposant aux internautes d'envoyer les plus belles photos de leur maison communale à Bruxelles et en Wallonie.

Composé de photographes professionnels et de personnalités de RTL, le jury s'est réuni 17 octobre 2011 et a livré son verdict.

Ils étaient six à avoir la lourde tâche de sélectionner lesquelles des 600 photos reçues, représentant 165 communes sur les 262 que compte la Wallonie et les 19 qui composent Bruxelles, allaient être primées. Parmi le jury, des photographes professionnels évidemment. Michel Gronemberger, grand spécialiste des portraits people et responsable de la rubrique « L'Instantané » sur RTL.be, ainsi que Olivier Polet, spécialisé notamment dans les reportages autour de la Famille Royale belge. Sophie Pendeville, speakerine sur RTL TVI et animatrice radio sur Bel RTL a pour sa part fait peser sa sensibilité féminine dans les débats, tout comme Caroline Paquay, Directrice de la Communication au sein de RTL Belgium. Enfin, Jean-Jacques Deleeuw, le Directeur du New Media de RTL et Claude Mercenier, responsable du contenu du site RTL.be, ont posé leurs regards « d'hommes du web » sur les clichés proposés.

Le grand gagnant pour Wallonie-Bruxelles : Thierry GUINET de Meix-le Tige.



Titre de la photo : L'aube d'un jour nouveau.

Le gagnant habite Meix-le-Tige, est marié, père de 3 enfants, informaticien de profession et photographe de cœur. Visiblement très touché, il nous a confié ses commentaires : «*Je suis particulièrement heureux que ma photo ait pu séduire le jury. J'adorerais pouvoir devenir vraiment photographe. La photo est un «pano» fait de 3 photos. Je m'y suis pris à plusieurs reprises, différents angles et effets mais je n'étais jamais satisfait du résultat. Le dernier jour, j'y ai refait un tour tôt le matin, en espérant que le ciel me serait favorable... ce qui n'était pas le cas. J'ai donc monté un ciel que j'avais pris 2-3 jours avant. Côté matériel, j'ai utilisé un Nikon D7000 avec un objectif Nikkor DX 17-55 F2.8.*»

Désormais, le souhait de Monsieur GUINET serait de publier un livre avec ses meilleures photos.

En guise de conclusion, notre gagnant souhaite rappeler une phrase qui lui est chère : «*Allez au bout de vos rêves !*»

Pour voir toutes les photos et commentaires :
http://www.mamaisoncommunale.be

PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

Journée pédagogique

Lundi 16 janvier 2012

Journée pédagogique pour les enfants du primaire

Si le nombre d'inscrits le permet, la commune vous propose d'accueillir vos enfants du primaire lors de cette journée pédagogique.

Où ? Au local de l'accueil centralisé du mercredi après-midi, juste à côté de l'administration communale - Rue du Château, 21 à Saint-Léger.



Quand ? Des permanences sont organisées à partir de 7h15 et jusque 18h30.
De 8h30 à 16h : organisation d'activités diverses.

Apporter quoi ? Des chaussures de marche et un vêtement de pluie si le temps est couvert, un casse-croûte pour midi.
Quel tarif ? 12 € pour la journée.

Bulletin d'inscription disponible à la commune ou sur le site de l'Accueil Temps Libre https://sites.google.com/site/atlsaintleger ou auprès de M. Naviaux ou M. Decolle et à remettre à la commune pour le **lundi 9 janvier** au plus tard.

Pour valider l'inscription :
Paiement sur le numéro de compte
091-0185386-48
(IBAN : BE11 0910 1853 8648 - BIC : GKCCBEBB)
Référence : Journée pédagogique / NOM et prénom(s) de l'(des) enfant(s)

Annulation sur présentation d'un certificat médical.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre Auxane Jacob, coordinatrice Accueil Temps Libre (ATL) - 0496/53 82 88.

Nous souhaitons d'ores et déjà à vos enfants beaucoup d'amusement.

Marché de Noël de l'école communale de Meix-le-Tige

Les enfants et les enseignants de l'école communale de Meix-le-Tige vous invitent à leur marché de Noël

Le 16 décembre 2011.
De 16h30 à 20h00.
Dans les locaux de l'école communale de Meix.

Marché de Noël de l'école libre

Les enfants et les enseignants sont heureux de vous inviter à leur 17e marché de Noël



Ecole Libre de Saint-Léger
17e marché de Noël



VENDREDI 23 DECEMBRE 2011
CERCLE SAINT-LOUIS
À PARTIR DE 16H30



Exposition et vente
des réalisations des enfants
Vin chaud - Soupe - Bière de Noël
Gaufres - Pistolets à la choucroute - Toasts aux champignons
Pop corn – Pommes d'amour
Boissons diverses



ENTREE LIBRE
INVITATION A TOUTES ET TOUS

VIE SPORTIVE



Stages ExpertSport

Saint-Léger : Noël et Pâques

DATE	AGE	NOËL
Du 02/01 au 06/01 2012	3-4 ans	
	5-7 ans	Ateliers créatifs et multisports 60 €
	5-12 ans	Plus on est de fous, plus on rit. Jeux de télé réalité et multisports. 60 €
	13-15ans	



DATE	AGE	PÂQUES
Du 09/04 au 13/04 2012	3-4 ans	Éveil des sens *Uniquement le matin* 35 €
	5-12 ans	Sport nature et outdoor 60 €
	5-12 ans	Plus on est de fous, plus on rit. Jeux de télé réalité et multisports. 60 €
	13-15ans	

Tennis de table de Châtillon

Depuis début septembre, grâce à l'Administration communale de Saint-Léger, le club de tennis de table de Châtillon bénéficie d'un espace qui lui est réservé dans la salle « Henri Turbang » à Châtillon.

Après 33 années de cohabitation dans la maison communale de Châtillon ou dans le complexe sportif de Saint-Léger, voici venir la fin des montages/démontages permanents de nos tables de compétition, sources de tant d'usures précoces.
Finis les soucis de réservation de salle, les contraintes d'horaires, les risques de dégradation de notre matériel, les problèmes d'accès à la salle, l'hospitalité rudimentaire offerte à nos adversaires…
Qu'il est bon de se sentir enfin chez soi !

C'est dans ce nouvel esprit de liberté que le comité et les joueurs du club viennent d'entamer cette nouvelle saison. Après quelques semaines, chacun a déjà pu ressentir les effets positifs de ce nouveau local. La configuration de la salle permet de disposer de 5 tables (contre 2 dans nos anciens locaux) avec l'effet automatique sur l'affluence accrue aux entraînements puisque les temps d'attente sont réduits, voire inexistants. L'impact budgétaire étant nettement moins conséquent, le club propose dorénavant deux soirées d'entraînement, les mardis et jeudis à partir de 20h00. Suite au stage d'initiation organisé durant l'été, les séances hebdomadaires pour les jeunes (mardis et jeudis de 18h30 à 20h00) assurées par deux entraîneurs connaissent un franc succès. D'ailleurs, face à cet engouement, une équipe promotionnelle, exclusivement réservée aux débutants, fera son entrée en compétition officielle fin novembre.

Durant les rencontres, un espace aménagé permet aux supporters d'encourager leurs équipiers dans des conditions très conviviales sans perturber les joueurs. Il est désormais de plus en plus fréquent qu'un petit public de supporters soutienne nos équipes. La salle « Henri Turbang » devient également le point de ralliement des joueurs de notre club après les compétitions du samedi soir ce qui facilite grandement la cohésion du club. D'ores et déjà le comité envisage d'organiser des « après-matchs » autour d'une petite restauration ou dégustation afin de renforcer et consolider l'esprit de club.

S'il est vrai qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, une nouvelle salle n'apporte pas la victoire… Quoique ! Après quelques semaines nécessaires afin d'apprivoiser le rebond particulier de la balle sur ce carrelage, nos joueurs pourront bénéficier d'un avantage certain sur nos adversaires.



Si l'envie ou la simple curiosité vous prend, n'hésitez pas à venir nous rendre visite aux heures d'entraînements ou lors des rencontres hebdomadaires.

Volley Club Stabulois

Le Volley Club Stabulois ASBL tient à remercier vivement l'Administration communale de Saint-Léger pour les investissements réalisés au Complexe sportif en vue d'y accueillir notre club lors de ses entraînements et manifestations tout au long de la saison.

En effet, l'ascension fulgurante du club stabulois depuis une dizaine d'années, tant au niveau qualitatif que quantitatif, posait de réels problèmes d'infrastructure pour accueillir nos nombreux affiliés.
Grâce à la Commune de Saint-Léger nous avons pu répondre aux besoins de nos membres et proposer des entraînements aux jeunes volleyeurs étudiants (le vendredi), et permettre ainsi de poursuivre l'élan actuel du club.

Les succès s'enchaînent, aussi bien en catégories jeunes qu'adultes. Cerise sur le gâteau, il faut souligner que plusieurs éléments de notre effectif sont repris régulièrement en sélection provinciale.
Chaque année, le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter et pour cette saison 2011/2012 près 140 affiliés font la force de Club.

Nous alignons pour cette saison :

1 équipe P1 Messieurs,
2 équipes P1 dames,
1 équipe P2 Messieurs,
1 équipe P3 Dames mixte,
2 équipes Loisirs,
3 équipes pupilles,
2 équipes minimes.

Les jeunes de moins de 18 ans représentent 60 % de nos affiliés. Nos membres proviennent d'Etalle, et des communes avoisinantes : Saint-Léger, Habay, Attert, Martelange, Arlon, Virton…

Notre club se positionne dorénavant dans le top 3 de la province et chaque année nos équipes jeunes ont l'honneur de représenter notre province au championnat francophone des jeunes.

Chaque année, le nombre d'affiliés s'accroît et de nouvelles équipes sont créées ; cela nécessite une infrastructure pour accueillir tout ce beau monde. La plupart de nos équipes s'entraînent à Etalle, mais suite à la saturation du complexe stabulois, nous devons trouver des lieux supplémentaires pour nous entraîner et satisfaire la demande, car celle-ci est réelle pour le Volley dans la région et nous ne pouvons pas laisser les jeunes sur le carreau faute d'infrastructure.

Nous utilisons déjà l'école de St-Benoit à Habay et maintenant grâce à l'infrastructure du Complexe sportif de Saint-Léger, nous pouvons poursuivre la promotion de notre sport.

L'ambiance, l'encadrement sportif, le dynamisme du Club font du Volley Club Stabulois un club de référence dans la région.

Le VC stabulois est toujours à la recherche de joueurs/joueuses (dès 10 ans) pour venir renforcer ses différentes équipes. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter ! Vous serez encadrés par des moniteurs diplômés :

Philippe CLESSE, président : 063/576369,
Jean-Pierre MALLIEN, Secrétaire : 063/232557,
Denis GROSJEAN, trésorier : 063/456911,
Fabienne SCHRÉDER-WINAND : 063/239325.

Les matchs se déroulent à la salle des sports de Chantemelle et les entraînements à Saint-Léger, Etalle et St-Benoit.

Pour toutes autres informations, visitez notre site internet : www.vcstabulois.be

Je cours pour ma forme

Nous le disions dans notre précédente édition, la session 2011 du programme « Je Cours Pour Ma Forme » fut un réel succès. Nous vous livrons ci-dessous l'article paru dans l'édition octobre-novembre-décembre 2011 de ***Zatopek magazine***, le 1er magazine belge et luxembourgeois de running et santé. www.zatopekmagazine.com.

Nous tenons encore à féliciter tous les participants et à féliciter les coaches qui les ont encadrés : Jacqueline LECLERE, Élisabeth COLLARD, Alain RAUTH et Jean-Marie ANCION

Tous les renseignements sur les futures sessions du printemps 2012 paraîtront dans le prochain bulletin communal.

JEAN-MARIE ANCION
MarathonMan

L'animateur de JCPMF à St Léger n'est autre que Jean-Marie Ancion, ex-vice-champion de Belgique de marathon du temps des grandes gloires des Smet et des Lismont…



Si vous dites « *marathon* » à Jean-Marie Ancion, tout de suite les souvenirs reviennent à la surface. L'homme a couru dans le peloton des grandes gloires de la distance, dans les années 70. « *J'ai été vice-champion de Belgique en 1978 en 2h14:42 à Berchem. J'ai également terminé 2 fois à la 3e place. C'était les années de gloire du marathon chez nous, avant l'ère de Vincent Rousseau.* » Jean-Marie a signé son record personnel en 1979, toujours dans le très prisé – à l'époque – marathon de Berchem (2h14:14). « *J'ai commencé à courir dans les rangs du club de Bertrix (BBS). J'avais 18 ans, intéressé par le sport mais non pratiquant. Le club local m'a séduit. J'ai suivi mon premier entraînement le jour de mon anniversaire. 3 ans plus tard, je courais mon premier marathon autour des 2h29… 21 ans, c'était peut-être un peu jeune… je le consens.* » Plus tard, notre marathonien émigrera vers le club de Dampicourt (DAMP). Il sera qualifié pour les championnats d'Europe de 1978 à Prague, dans les traces d'un certain « *Zatopek* ». « *On se battait jadis pour décrocher sa qualification pour des championnats internationaux. Nous étions 6 ou 7 à courir le marathon sous les 2h16. Les temps ont bien changé. De nos jours, les coureurs évoluent très vite vers les primes, ce qui n'était pas le cas à notre époque.* » Il est vrai que la performance de l'époque de Jean-Marie le positionnerait, ne fût-ce que cette année, au sommet de la hiérarchie nationale du marathon emmenée par Lander Van Droogenbroeck en 2h16:21 (Anvers, 17/04)…

Jean-Marie avait entendu parler du concept JCPMF. Il n'a pas hésité à répondre positivement à l'appel de son échevinat des sports. « *Coacher ces débutants est très enrichissant pour moi, c'est une expérience unique. Au début, les participants se demandaient comment ils allaient arriver à courir 5 kilomètres. C'est aussi une question que je me posais pour certains d'entre eux. Mais le programme d'entraînement JCPMF est très bien fait et la progression est bien maîtrisée, les progrès sont constants et l'ambiance au sommet!* » Evidemment, Jean-Marie a continué à courir, souvent le mercredi. Bon sang ne saurait mentir!

ALLURES LIBRES
Gaumaises

Le challenge des Allures Libres de Gaume est, avec le Challenge ACRHO en Hainaut, la plus grosse compétition en termes de calendrier.

En termes de qualité de parcours et d'organisation, aussi! On retrouve dans ses coulisses le club d'athlétisme très dynamique de l'AC Dampicourt qui, cette année, a mis sur pied la compétition « *hors stade* » pour la 32e année.

> BLINDÉ!

42 courses avec une moyenne de 500 coureurs par épreuve. Qui dit mieux? En Gaume, on court donc presque tous les week-ends de l'année.

> POUR TOUS.

Il y en a pour tous les goûts… et toutes les foulées: du « Challenge des Jeunes » (1 km) aux courses de 5 km, 10 km. Le challenge annonce aussi 2 semi-marathons. Le challenge se termine le 16 octobre à Habay-La-Neuve, cité sportive s'il en est. Retour aux affaires dès janvier 2012!

> INTERNET.

www.acdampicourt.be.

JCPMF À SAINT-LÉGER
Direction le challenge gaumais!

La session JCPMF à Saint-Léger s'est terminée au début de l'été dernier.

Le groupe de quelque 45 participants, à majorité féminine, a déboulé pendant tout le printemps et certains participants ont prolongé leurs efforts dans le très prisé challenge gaumais de jogging. « *Nous avons mis sur pied un groupe de niveau 1 qui devait arriver à courir 5 km entre avril et fin juin,* » explique Daniel Toussaint, moteur de JCPMF à St Léger. « *45 participants nous ont rejoints dont seulement 5 hommes. Nous aurions bien voulu relancer une session en automne mais nous ne disposons pas d'infrastructures éclairées. Nous repartirons donc dans nos bois favoris dès le printemps prochain. Je pense qu'on ne peut pas trouver mieux que notre Jean-Marie Ancion national pour coacher nos coureurs débutants. Certains d'entre eux ont même constitué un petit groupe de joggeurs qui continuent à courir dans notre challenge local. Pour le plaisir, évidemment. Nos régions boisées sont si belles!* »



NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

01.08.2011 : THIRY Lenny, fils de Yannick et de ROYER Stéphanie
16.08.2011 : ABUBAKIROV Abdoul-Rahim, fils de Kazbek et de SARDALOVA Malika
16.08.2011 : DABE Raphaël, fils de Grégory et de ROSMAN Nathalie
16.08.2011 : MARECAUX Tyler, fils de Jonathan et de RONGVAUX Judd
18.08.2011 : POLET Axelle, fille d'Olivier et de FEREDEREJEW Christel
16.10.2011 : PONCIN Zoé, fille de Florent et de PONCELET Lucie
17.10.2011 : BEGUIN Louis et Maxime (†), fils de Martial et de CHARBAUT Stéphanie
26.10.2011 : GONZALEZ VALDES Célia, fille de Frédéric et de LANNOY Valérie
16.11.2011 : BALON Anaïs, fille d'Alain et de Stéphanie THOMAS

Mariages

27.08.2011 : LOPEZ RIZOS Jean-Luc e BIEDERMANN Karin
22.10.2011 : BATISTA PEREZ Bienvenido et SCHMIT Virginie

Décès

23.09.2011 : Madame Marie-Louise HERR veuve de Monsieur Georges PECHON
06.10.2011 : Monsieur Alain DEPIESSE époux de Madame Jacqueline DUJARDIN
23.10.2011 : Monsieur RONGVAUX Henri, dit Alfred, veuf de Madame Gabrielle THIRY
09.11.2011 : Monsieur STEVELER Jean-Sébastien

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Décembre 2011

11/12/2011
Dimanche midi, repas « choucroute » ou « poulet archiduc frittes ».
Organisation de l'Institut de Musique de la Fanfare Communale.
Renseignements : Patricia PONCELET 063/42.23.12 - 0474/754.727

16/12/2011
Marché de Noël.
De 16h30 à 20h00.
École communale de Meix-le-Tige.

17/12/2011
Inauguration de la Placette de Convivialité en partenariat avec le SI.
Verre de l'amitié offert par l'Administration communale.
18h30 : début de la soirée « Où Crèche Saint-Léger ? ».
Parcours musical et dégustations dans les rues du village.

23/12/2011
Marché de Noël.
À partir de 16h30.
École libre de Saint-Léger.

30/12/2011
12e « Corrida Léodégarienne ».
Courses de 2, 4 et 8 km.
Départ première course à19h00 au local Patro à Saint-Léger.
Organisation : SI St-Léger en Gaume et URSL St-Léger.
Personne de contact : Muriel JOIRIS : 0475/77.75.69

Janvier 2012

07/01/2012
Église de saint-Léger, 20h00.
Concert de Nouvel An par la Royale harmonie la Fraternité de Malmedy et la chorale du Beynert d'Arlon, suivi du verre de l'amitié servi au Cercle Saint-Louis.
Renseignements : Guy Kelsen 063/60 15 34 – Henriette Pechon 063/23 91 34

Vous souhaitez annoncer vos manifestations dans cet agenda et sur le site de la Commune ?

Envoyez-nous un e-mail à l'adresse commune.saint-leger@publilink.be en mentionnant « Agenda Infocommune »



Ma Cuisine 30 ans
Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30 mardi - jeudi de 10h00 à 18h30
samedi de 10h00 à 17h00

LÉ LYS
créations florales

Pour les fêtes de fin d'année,
montages et cadeaux ...
Pensez à réserver !

David Blondelet +32 (0)63 67 67 05
rue du 5 septembre, 1 B-6747 SAINT-LÉGER

Heures d'ouverture:
Du lundi au samedi
9h à 12h - 14h à 18h30
Dimanche 10h à 12h30
fermé le lundi matin &
le mercredi après-midi

Les Gourmandises

Boulangerie - Pâtisserie
Salon de consommation

Fabrication artisanale de pains
et pâtisserie sans améliorant.
Gâteaux d'anniversaire, mariage, communion, etc.

«Au Tram» - 2, La Croix - 6747 Châtillon
Tél. 063 600 666 - Fermé le lundi

OPTIQUE GOFFINET

Grand'Place, 6
6747 SAINT-LEGER
Tél. 063/23 92 21

Du lundi au vendredi 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h - Egalement sur RDV

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et
réparation
toutes
marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN

Poncelet S.P.R.L.
Assurances

Assurances - Prêts - Financements
Agréé C.B.F.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be